

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DDB2020-008

Date de convocation du Bureau du Grand Périgueux
le 24 janvier 2020

LE 30 JANVIER 2020, Le BUREAU COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur

Nombre de membres du conseil en exercice	
en exercice	71
Présents	44
Votants	48
Pouvoirs	4

OBJET : FERMETURES ALSH 2020

M. Jacques AUZOU, Président
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes SALINIER, BELOMBO, FAURE, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, PAUL, ROUX.

MM. LE MAO, BREAU, MOTTIER, COURNIL, SUBERBERE, PASSERIEUX, GARRIGUE, TESTUT, DOBBELS, ROUSSARIE, SCHRICKE, PROTANO, DENIS, FRADON, LEGAY, MOISSAT, LACOSTE, CHASTENET, PUYRIGAUD, MERILLOU, AUDI, DUNOYER, KHAIRALLAH, MOSSION, TENAILLON, GUILLEMET, VIROL, COLINET, LAROCHE, BUFFIERE, USCAIN, GEORGIADES, CACAN, MONTORIOL.

ABSENTS :

Mmes : BOUCAUD, KERGOAT, GONTIER, GATAULT, LABAILS, MOULENES, SALOMON.

MM. : BUISSON, BEYLOT, BONNET, DESPALT, LARRE, GEOFFROY, MOTARD, ROUQUIE, MALLET, MATHIEU, RAUZET, REYNET, TALLET, GRELETTY, LARENAUDIE, RATIER, COLBAC, DUCENE, HERBRETEAU, LE ROUX.

POUVOIRS :

<i>M. TALLET</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>M. AUZOU</i>
<i>Mme MOULENES</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>M. ROUSSARIE</i>
<i>Mme SALOMON</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>M. GEORGIADES</i>
<i>M. MOTARD</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>M. LEGAY</i>

OBJET : FERMETURES ALSH 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 janvier 2017 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau communautaire un certain nombre de ses pouvoirs.

Considérant qu'afin d'optimiser la proposition de services des 13 ALSH, des regroupements d'ALSH s'effectuent sur des périodes de moindre fréquentation : août, Noël notamment.

Que pour l'année 2020 voici les propositions de fermeture et regroupements.

Été 2020

▪ Fermetures du lundi 13/07/2020

On constate régulièrement que les effectifs sont en diminution sur la période du 14 juillet au 15 août. Cette année, le 14/07 est un mardi.

Aussi, il proposé de fermer le lundi 13/07/2020 les ALSH de :

- St Laurent Sur Manoire pour regroupement à Atur
- St Privat, pour regroupement à Boulazac
- Milhac pour regroupement à Bassillac
- Chalagnac et Val de Louyre pour regroupement à St Amand de Vergt
- Razac pour regroupement à Coulounieix Chamiers
- Château l'Evêque pour regroupement à Chancelade

▪ Fermetures août 2020

Considérant que depuis le transfert de la compétence ou de manière plus historique, des ALSH sont fermés la première quinzaine d'août : Atur ou St Laurent Sur Manoire, Bassillac, Chancelade, Chalagnac ou St Amand et Val de Louyre, Chateau l'Evêque (tout le mois).

Que cette année, les propositions de fermetures pour le mois d'août sont les suivantes :

- Bassillac pour regroupement à Boulazac
- St Laurent pour regroupement à Atur
- St Amand pour regroupement à Chalagnac. Pour ce regroupement, l'été dernier une navette de bus avait été mise en place de St Amand à Chalagnac, à la demande des Maires de Fouleix et St Amand. La fréquentation moyenne de ce transport s'est située à 3 enfants. Aussi en 2020, il ne semble pas nécessaire de mettre en place un tel service.

Que la rentrée des classes s'effectue le **mardi 1^{er} septembre**. Les familles vont donc avoir un besoin important de garde le **lundi 31/08/2020**. Aussi, il est proposé que tous les ALSH soient ouverts.

Que cela implique que les équipes d'animation ne pourront pas préparer des classes du lendemain. Il conviendra alors que ce temps de préparation soit anticipé soit en juin soit le samedi précédent soit le mardi après leur périscolaire du matin.

FERMETURES ALSH 2020

Considérant que les vacances de Noël se dérouleront du lundi 21 au jeudi 31/12/2020, soit 2 fois 4 jours. Cette configuration peut laisser envisager une fréquentation plus importante que les autres années et plus équilibrée sur les semaines.

Aussi voici les propositions de fermetures :

- Fermeture les 2 semaines :

- Bassillac, Atur et St Laurent Sur Manoire regroupés à Boulazac
- Chancelade, Château l'Evêque et Coulounieix Chamiers regroupés à Razac sur L'Isle
- Val de Louyre et Caudeau et St Amand de Vergt regroupés à Chalagnac

- Fermeture la 1^{ère} semaine uniquement :

- Milhac
- St Privat

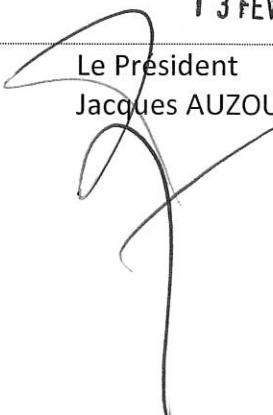
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :

- Décide d'acter les fermetures et autres éléments développés ci-avant.

Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	13 FEV. 2020	Pour extrait conforme	13 FEV. 2020
Délibération certifiée exécutoire à compter du	13 FEV. 2020	Périgueux, le	13 FEV. 2020

Le President
Jacques AUZOU



Envoyé en préfecture le 13/02/2020

Reçu en préfecture le 13/02/2020

Affiché le



ID : 024-200040392-20200130-DDB2020008-DE